

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0020071

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **7394** Société :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : **M. MOUTI SOUNS**

Date de naissance : **13/06/1962**

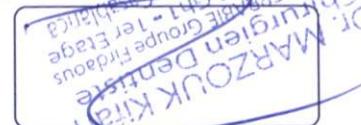
Adresse :

Tél. **2658573246**

Total des frais engagés : **175.000 Dhs**

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **31/07/2023**

Nom et prénom du malade : **Hauth Souad** Age : **61 ans**

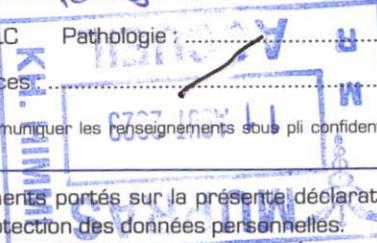
Lien de parenté : **Lui-même**

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Santé dentaire**

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

PHARMACIE QUIMÉRIE

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
49, Boulevard Mohamed V EL OUESSA CASABLANCA Tel. 05 22 90 81 11 PE 1092047629 <b>PHARMACIE QUIMERIA</b>	21/12/23	240,80 42,90

19. Boulevard SUMMERVILLE  
S. OULME

#### **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

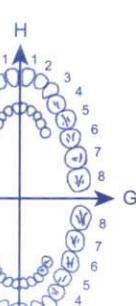
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES MANDATS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée et le temps d'application en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
	B.	Dentaire	10	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX 10
				MONTANTS DES SOINS 400
				DEBUT D'EXECUTION 31/1/23
				FIN D'EXECUTION 31/1/23

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

**(Création, remont, adjonction)**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU praticien attestant l'exécution

DATE DE  
L'EXECUTION :  
16-05-2012  
APPN : BD CHUMERIE  
N° : 163-CA50212  
TER : DR MARRA KIRISIE  
DU : 16-05-2012  
LUGAR DE LA DECLARACION ATTESTANT L'



صيدلية أم الربيع

PHARMACIE OUM ERRABII

49 Bd Oued Oum Errabii

Hay Hassani Casablanca

Tél. 022.90.88.72

FACTURE N° 009904

V/C N° :

Client :

Casablanca, le

Mardi 31/7/23

Sous 7392

Quantité	DESIGNATION	P.U.	TOTAL
3	12 Rhinifert	14,30	42,90
			42,90

PHARMACIE OUM ERRABII

Dr. Adnane BIDAH

49. Boulevard OUM ERRABI HAY HASSANI,

EL OULFA - CASABLANCA

Tel: 022.90.88.72

LOT : 220439

EXP : 04/2025

PPV : 14,30 DH

LOT : 230403  
EXP : 03/2026  
PPV : 14,30DH

PPV (DH) : LOT N° : UTAVI : LOT N° :

LOT : 230403  
EXP : 03/2026  
PPV : 14,30DH

PPV (DH) : LOT N° : UTAVI :

**Dr MARZOUK Kifah**

Chirurgien Dentiste



*Esthétique dentaire - Facettes - Parodontologie - Endodontie - Prothèses*

Diplôme Universitaire de Radiologie (Casablanca)

Diplôme Universitaire d'endodontie Gène (Italy)

Diplôme de Gestion et Organisation du Cabinet Dentaire

Diplôme Universitaire d'implantologie Gène (Italy)

Diplôme Universitaire de chirurgie orale Gène (Italy)

Certificat de Facettes Dentaires et Esthétique

Certificat de Parodontologie (Paris)

Diplômée de la faculté de Médecine Dentaire d'Oran

Casablanca, le :

31/07/2023

Dr m. Dr. Kifah

1) Céphalote sur 23.

Oul = 700 Th.

Dr MARZOUK Kifah  
Chirurgien Dentiste  
Bd Oum Errabie Groupe Firdaous GH1 - 1er étage  
Appt N° 2 Appartement 1163 - Casablanca  
Tél: 05 22 91 11 63 - Casablanca

INPE : 094009768

ICE : 001667658000052

Bd. Oum Errabie Groupe Firdaous GH1, Imm 4 Appt. 2 - 1<sup>er</sup> étage Oulfa (en face pharmacie Oum Errabie) Casablanca

05 22 91 11 63 06 58 87 29 28 contact@cabinet-marzouk.ma www.cabinet-marzouk.ma

**Dr MARZOUK Kifah**  
Chirurgien Dentiste



*Esthétique dentaire - Facettes - Parodontologie - Endodontie - Prothèses*

Diplôme Universitaire de Radiologie (Casablanca)

Diplôme Universitaire d'endodontie Gène (Italy)

Diplôme de Gestion et Organisation du Cabinet Dentaire

Diplôme Universitaire d'implantologie Gène (Italy)

Diplôme Universitaire de chirurgie orale Gène (Italy)

Certificat de Facettes Dentaires et Esthétique

Certificat de Parodontologie (Paris)

Diplômée de la faculté de Médecine Dentaire d'Oran

Casablanca, le

31/07/23

120,40 x 2  
Clavulin 4g Sachet  

---

152x

Sous  
Appl N° 229111  
Bd Oum Errabie  
Dentiste  
Uniquement sur ordonnance  
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

PPU : 120,40 DH  
LOT : 650797  
PER : 08/24



240,80

PHARMACIE OUM ERRABIE  
DENTISTE KIFAH  
49, Boulevard Oum Errabie Hay Hach  
EL OULFA - CASABLANCA Tel. 05 22 90 36 72

Uniquement sur ordonnance  
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

PPU : 120,40 DH  
LOT : 650797  
PER : 08/24



INPE : 094009768

ICE : 001667658000052

Bd. Oum Errabie Groupe Firdaous GH1, Imm 4 Appt. 2 - 1<sup>er</sup> étage Oulfa (en face pharmacie Oum Errabie) Casablanca

05 22 91 11 63

06 58 87 29 28

contact@cabinet-marzouk.ma

www.cabinet-marzouk.ma